



BARÈME DES HONORAIRES APPLICABLES À COMPTER DU 1ER AOÛT 2026

1 HONORAIRES DE TRANSACTION À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

Les honoraires sont chargés vendeur principalement, charge acquéreur exceptionnellement.

Le présent barème s'applique aux mandats de vente conclus avec l'Agence du Canal. Les honoraires sont fixés librement avec le mandant et peuvent être stipulés à la charge du vendeur ou de l'acquéreur.

Leur répartition est précisée dans chaque mandat. Les prix affichés en vitrine, sur les annonces et supports publicitaires sont présentés conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

TRANCHE DE PRIX NET VENDEUR (hors honoraires)	HONORAIRES APPLIQUÉS (Tous mandats)
De 1 € à 14 999 €	3 500 € TTC
De 15 000 € à 29 999 €	4 000 € TTC
De 30 000 € à 39 999 €	5 000 € TTC
De 40 000 € à 59 999 €	6 000 € TTC
De 60 000 € à 79 999 €	7 000 € TTC
De 80 000 € à 119 999 €	8 000 € TTC
De 120 000 € à 149 999 €	9 000 € TTC
De 150 000 € à 179 999 €	10 000 € TTC
De 180 000 € à 199 999 €	11 000 € TTC
De 200 000 € à 229 999 €	12 000 € TTC
De 230 000 € à 249 999 €	13 000 € TTC
De 250 000 € à 299 999 €	14 000 € TTC
De 300 000 € à 399 999 €	16 000 € TTC
De 400 000 € à 1 000 000 €	5 % TTC

✓ Tous les honoraires sont TTC.

✓ TVA au taux légal en vigueur incluse.

✓ Les prix sont affichés honoraires d'agence inclus.

2 ESTIMATIONS ET AVIS DE VALEUR

	Avis de valeur verbal	OFFERT
	Avis de valeur écrit / estimation locative écrite (par numéro de cadastre)	200 € TTC
	Bien de plus de 150 m² habitables	250 € TTC

3 MANDAT DE RECHERCHE



Lorsqu'un client confie à l'agence un mandat de recherche afin d'identifier un bien répondant à des critères précis, des honoraires complémentaires de 2 000 € TTC sont dus uniquement en cas de réalisation effective de l'opération.

Lorsque l'acquisition intervient par l'intermédiaire d'une autre agence immobilière, ce forfait de 2 000 € TTC s'ajoute aux honoraires de transaction prévus au présent barème, en rémunération de la mission de recherche, de sélection, de négociation et d'accompagnement réalisée par l'agence.

4 VIAGER ET VENTE À TERME



Les honoraires applicables aux ventes en viager (libre ou occupé) et aux ventes à terme sont identiques au barème des honoraires de transaction.

En raison de la technicité de ces opérations (étude de faisabilité, calcul des droits d'usage et d'habitation, valorisation du bouquet et de la rente, accompagnement spécifique), un forfait complémentaire de 500 € TTC est appliqué.

MENTIONS LÉGALES

- Les honoraires ne sont exigibles qu'à la réalisation effective de l'opération constatée par la signature de l'acte authentique de vente, sauf dispositions particulières prévues par la loi ou par le mandat.
- Les honoraires comprennent les prestations de commercialisation, de négociation, d'accompagnement administratif et de suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique, sauf prestations particulières faisant l'objet d'une facturation distincte.
- Les prestations non comprises dans le présent barème (expertises, études particulières, divisions foncières, évaluations complexes, accompagnements spécifiques, etc.) font l'objet d'un devis préalable accepté par le client.
- La TVA est incluse au taux légal en vigueur.



ASSURANCE & GARANTIES

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière :

Groupama

N° de contrat : 541.80967.0001

NON DÉTENTION DE FONDS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Agence du Canal ne détient aucun fonds, effet ou valeur pour le compte de ses clients.

INFORMATIONS JURIDIQUES

SIREN : 818 909 046
SIRET (siège) : 818 909 046 00018
Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée
Numéro de TVA : FR201818999046
Capital social : 500,00 €
Inscription au RCS : INSCRIT (au greffe de CARCASSONNE, le 22/03/2016)
Inscription au RNE : INSCRIT (le 22/03/2016)

ACTIVITÉ DE L'AGENCE

Activité principale déclarée : Transaction immobilière
Code NAF ou APE : 68.31Z (Agences immobilières)
Domaine d'activité : Activités immobilières
Formes d'exercice : Commerciale, Libérale non réglementée
Convention collective supposée : Immobilier - IDCC 1527
Date de clôture d'exercice comptable : 31/12/2026
Inscription au fichier des professionnels de l'immobilier, sous le numéro : CPI110120160001005823 (CCI Aude).

MEMBRE D'UN RÉSEAU NATIONAL

L'expertise d'un réseau national, l'engagement d'une équipe de proximité à vos côtés.

Avec CENTURY 21, votre projet immobilier est entre de bonnes mains.

